

POLITIQUE DE GESTION DES DONNÉES COLLABORATEURS DE FORTUNEO

AU 21 DÉCEMBRE 2020

J'aime ma banque.



fortuneo
BANQUE

INTRODUCTION

Arkéa Direct Bank (dont Fortuneo est la marque commerciale)
Tour Ariane - 5, place de la Pyramide - 92088 Paris La Défense.

Vos données personnelles, notre responsabilité.

On nomme « donnée personnelle » toute information identifiant directement ou indirectement une personne physique. Il peut, par exemple, s'agir :

- de données d'identification (noms, prénoms, adresse, numéro de carte d'identité, numéro de passeport, adresse e-mail, numéro de téléphone, login et votre adresse IP) ;
- de données d'état civil (âge, date de naissance, lieu de naissance, état civil, nationalité, numéro de sécurité sociale) ;
- de données de composition de ménage (situation familiale, détails sur les autres membres du ménage) ;
- de données liées à l'emploi, la formation et la gestion de carrière.

À travers ce document, Fortuneo, souhaite vous informer de manière claire et transparente sur les conditions dans lesquelles Fortuneo collecte, traite, conserve, archive et supprime les données personnelles de ses collaborateurs, alternants, stagiaires, candidats au recrutement et anciens collaborateurs.

Vous y trouverez également un rappel des droits dont vous disposez sur vos données ainsi que toutes les informations utiles pour les exercer.

SOMMAIRE

ARTICLE 1 — CE QUE FORTUNEO FAIT DE VOS DONNÉES PERSONNELLES	3
1.1 - Quelles données personnelles traite Fortuneo vous concernant ?	3
1.2 - Quelle utilisation fait Fortuneo de vos données personnelles ?	3
1.3 - Combien de temps Fortuneo conserve vos données personnelles et à qui sont-elles accessibles ?	4
1.4 - Vos données personnelles sont-elles communiquées à des tiers ?	4
ARTICLE 2 — LE DISPOSITIF DE SECURITE DE FORTUNEO, VOS DROITS	4
2.1 - Comment Fortuneo protège vos données ?	4
2.2 - Quels sont vos droits et comment les faire valoir ?	5
2.3 - Le rôle des Délégué et Référent à la Protection des Données de Fortuneo	5
ANNEXE 1 — Principales durées de conservation RH Fortuneo	4

ARTICLE 1 — CE QUE FORTUNEO FAIT DE VOS DONNÉES PERSONNELLES

1.1 – Quelles données personnelles traite Fortuneo vous concernant ?

Dans le strict respect des réglementations en vigueur, Fortuneo traite des données personnelles de cinq natures :

- les données personnelles dites déclaratives, c'est-à-dire recueillies directement auprès de vous (par exemple nom, prénom, adresse, numéro de carte d'identité, numéro de passeport, adresse e-mail, numéro de téléphone, numéro de sécurité sociale) ;
- les données personnelles liées à l'utilisation que vous faites des matériels mis à votre disposition (par exemple l'adresse mail, le matricule, adresse IP) ;
- les données personnelles provenant de sources publiques (par exemple votre profil LinkedIn) ;
- les données personnelles que Fortuneo calcule ou infère à partir de données que vous avez fournies (par exemple les résultats des tests de recrutement) ;
- les données personnelles provenant de cabinets de recrutement externes.

1.2 – Quelle utilisation fait Fortuneo de vos données personnelles ?

Fortuneo utilise les données personnelles vous concernant aux fins listées ci-dessous.

1.2-1 – Améliorer les services rendus.

Favoriser la satisfaction des collaborateurs relève de l'intérêt légitime de Fortuneo. Pour ce faire, Fortuneo réalise notamment des enquêtes auprès de ses collaborateurs (exemple : concernant les prestations fournies en interne, les projets en interne, la communication interne, etc.) et propose des offres attractives sur les produits distribués par Fortuneo.

1.2-2 – Mettre à votre disposition des moyens matériels, financiers et humains.

Afin d'exécuter les engagements contractuels pris dans le cadre du dialogue social et/ou du contrat de travail, Fortuneo facilite l'attribution de/ou met à disposition des collaborateurs :

- des outils informatiques et de télécommunications (signature électronique des contrats ou avenants, service de messagerie, intranet, téléphone, etc.) ;
- des moyens financiers (remboursement des notes de frais, part patronale des restaurants d'entreprises ou des titres restaurant, etc.) ;
- des moyens matériels (voitures, locaux, etc.).

1.2-3 – Assurer la sécurité des personnes, des biens matériels et immatériels.

Veiller à la sécurité de ses infrastructures, des personnes et des locaux relève d'obligations légales ou d'intérêts légitimes propres à Fortuneo.

Pour ce faire Fortuneo :

- s'assure de la qualité des infrastructures et de leur contenu en détectant et corrigeant les anomalies ;
- installe des badgeuses pour contrôler les entrées et sorties au niveau de ses locaux ;
- réalise des contrôles pour vérifier la bonne utilisation des outils informatiques (contrôle de l'utilisation de la messagerie et Drive, contrôle des habilitations, etc.).

1.2-4 – Recruter de nouveaux collaborateurs.

Pour répondre à des besoins de recrutements internes, Fortuneo collecte et analyse les données personnelles des candidats permettant d'embaucher de nouveaux collaborateurs : des données déclaratives seront transmises par le candidat (par exemple nom, prénom, adresse, mail, téléphone, photo, CV, lettre de motivation, etc.).

1.2-5 – Mener des actions en lien avec la gestion du personnel.

Afin d'exécuter les engagements contractuels pris dans le cadre du dialogue social et/ou du contrat de travail, Fortuneo met en place des dispositifs relatifs à :

- la gestion des carrières (recrutement, demandes de mobilité, dossier professionnel, entretien annuel, etc.) ;
- l'organisation du travail (organigramme, annuaire, congés, etc.) ;
- la gestion de la rémunération (paie, primes, etc.).

Pour se conformer aux exigences du Code du travail, Fortuneo traite vos données personnelles en lien avec :

- les élections professionnelles ;
- le droit à la formation individuelle ;
- la gestion des travailleurs à mobilité réduite.

Fortuneo peut être amené à réaliser des traitements sur la base de son intérêt légitime en lien avec la gestion du personnel :

- Bilan social individuel (BSI) afin d'expliquer et de valoriser la politique de rémunération globale mise en œuvre par Fortuneo ;
- Gestion des contentieux et précontentieux afin de répondre aux potentielles actions en justice avec des candidats, collaborateurs ou anciens collaborateurs.

1.2-6 – Communiquer des informations internes à Fortuneo.

Pour véhiculer les valeurs de l'entreprise et informer l'ensemble des collaborateurs sur les sujets d'actualités de l'entreprise, des mails, des newsletters, et des informations via l'Intranet sont communiqués aux collaborateurs de Fortuneo.

1.2-7 – Organiser le travail des collaborateurs.

Pour faciliter l'exercice des missions prévues dans le cadre du contrat de travail et/ou dans une lettre de mission et/ou dans les procédures des services de l'entreprise, Fortuneo met en œuvre des traitements relatifs à :

- la gestion de portefeuilles (de clients, de prospects, d'apporteurs d'affaires, etc.) ;
- la gestion de l'activité courante d'un service ;
- l'affectation d'une tâche ou d'une mission à un collaborateur.

Faciliter la mise en place des projets et la diffusion des bonnes pratiques relève de l'intérêt légitime de Fortuneo.

Pour ce faire, Fortuneo :

- recense les correspondants locaux sur des thèmes ciblés et leur affecte des actions (correspondants risques, correspondants protection des données personnelles, etc.) ;
- traite des données relatives aux responsables de tout ou partie d'un projet ou d'un process afin d'en suivre la bonne exécution.

Pour se conformer à ses obligations légales, Fortuneo met en place des dispositifs et en teste l'efficacité. Pour ce faire, Fortuneo :

- traite des données relatives aux personnes susceptibles d'être contactées dans le cadre de dispositifs de maîtrise des risques et des incidents (plan de continuité d'activité, base de déclaration des incidents, etc.) ;
- affecte à des collaborateurs des actions en lien avec la maîtrise des risques (recommandations d'audit, recommandations de la

- direction de la conformité et du contrôle permanent, etc.) ;
- s'assure du traitement des réclamations clients.

1.2-8 – Répondre aux obligations légales et réglementaires auxquelles Fortuneo est soumis.

Comme tout organisme financier, Fortuneo est soumis à de nombreuses obligations réglementaires.

Pour s'y conformer, Fortuneo met en œuvre des traitements lui permettant :

- de pouvoir répondre de ses actions auprès d'autorités administratives et judiciaires (visa de conformité, dispositif de lutte contre les délits d'initiés et manipulation de cours, politique RSE, dispositif de lutte contre la fraude interne, piste d'audit des interventions au niveau des outils informatiques, etc.) ;
- d'enregistrer certaines conversations téléphoniques à titre probatoire : dispositif d'enregistrement et d'écoute téléphonique des collaborateurs du Pôle d'Activité Commerciale ayant pour finalité l'amélioration continue de la qualité de services, la formation des conseillers et la traçabilité des transactions réalisées à la demande des clients de Fortuneo ;
- d'effectuer des déclarations réglementaires (DIRRECTE, AMAFI, etc.).

1.2-9 – Gérer votre participation à des événements facultatifs organisés par Fortuneo.

Fortuneo organise des temps forts, auxquels il convie ses collaborateurs sur la base de leur consentement préalable (manifestations, carrefour des métiers, petit-déjeuner, animations internes, etc.).

1.2-10 – Payer ou facturer des prestations exécutées pour ou par Fortuneo.

Afin de respecter ses engagements contractuels, en lien avec le règlement des factures, Fortuneo met en place des dispositifs facilitant la facturation interne et externe.

1.3 – Combien de temps Fortuneo conserve vos données personnelles et à qui sont-elles accessibles ?

Les durées de conservation, définies de manière précise, veillent à ne pas excéder le temps strictement nécessaire à la bonne exécution de chaque traitement.

Pour déterminer chaque durée, Fortuneo a pris en compte :

- les différentes finalités pour lesquelles sont collectées ces données ;
- le respect d'obligations légales, réglementaires ou reconnues par la profession auxquelles Fortuneo est tenu.

Fortuneo vous invite à consulter le document détaillant les principales durées de conservation de vos données personnelles en tant que candidat, collaborateur ou ancien collaborateur (figurant en *Annexe 1*).

1.4 – Vos données personnelles sont-elles communiquées à des tiers ?

Vos données sont principalement destinées à la Direction des Ressources Humaines dans le cadre des finalités décrites ci-dessus. Néanmoins, vos données sont susceptibles d'être transmises :

- aux autorités administratives, judiciaires et autres organismes légalement habilités dans le cadre des obligations réglementaires de Fortuneo ;
- aux organismes de prévoyance, de complémentaire santé et d'épargne collective à des fins d'affiliations ;

- aux prestataires avec lesquels Fortuneo a conclu un contrat de sous-traitance qui les engage au respect du secret bancaire et de notre politique de protection des données ;
- au Comité d'Entreprise ;
- au Crédit Mutuel Arkéa ;
- aux services internes habilités en raison de leurs fonctions.

Dans le cadre de la gestion du temps de travail et de la présence des collaborateurs, le partenaire ADP traite vos données personnelles pour le compte de Fortuneo, ce qui peut engendrer un transfert de vos données en dehors de l'Union européenne. Ce transfert de données personnelles en dehors de l'Union européenne a été encadré par des règles d'entreprise contraignantes par ADP qui s'engage à assurer un haut niveau de sécurité de vos données personnelles.

ARTICLE 2 — LE DISPOSITIF DE SECURITE DE FORTUNEO, VOS DROITS.

2.1 – Comment Fortuneo protège vos données ?

La réglementation impose aux établissements financiers d'assurer un haut niveau de sécurité et de confidentialité des données qu'ils traitent. La conservation, l'exploitation ou la transmission de ces données s'effectue ainsi dans le cadre de règles et procédures strictes.

Un système d'information fiable

Fortuneo prend la sécurité de vos données avec le plus grand sérieux.

Au regard de la nature des données personnelles et des risques que présentent certains traitements, Fortuneo a pris toute une série de mesures nécessaires afin de les préserver et empêcher qu'elles ne soient déformées, endommagées, rendues inaccessibles ou que des tiers non autorisés y aient accès :

- des mesures techniques, telles que le cryptage des données lorsque cela est nécessaire.
- des mesures physiques, comme le contrôle rigoureux de l'accès aux bâtiments.
- des mesures complémentaires comme les traces d'audit de l'activité du réseau de Fortuneo nous aident également à garantir un niveau de sécurité optimal.

Des salariés sensibilisés

Fortuneo sensibilise l'ensemble de ses collaborateurs à la protection des données personnelles dès leur entrée en fonction ainsi que tout au long de leur présence dans l'entreprise et Fortuneo s'assure qu'ils respectent les réglementations en vigueur ainsi que la déontologie de l'entreprise.

Des partenaires de confiance

Fortuneo choisit des sous-traitants ou prestataires qui présentent un haut niveau de garanties quant à la mise en œuvre de mesures techniques et organisationnelles appropriées. De ce fait, Fortuneo fait en sorte que le traitement de vos données réponde aux exigences des réglementations en vigueur concernant la protection des données personnelles. En outre, les sous-traitants et cotraitants de Fortuneo sont tenus par des engagements contractuels stricts concernant la protection des données personnelles.

Une réactivité à toute épreuve

Si Fortuneo constate un incident avec un impact sur les données personnelles, Fortuneo veille, selon le cadre imposé par la réglementation, à le notifier à la Commission Nationale Informatique et Libertés (CNIL) dans les meilleurs délais après en avoir pris connaissance et à en informer les personnes concernées.

...Et vous!

Les collaborateurs peuvent également contribuer au maintien du

niveau de sécurité vis-à-vis des données personnelles. Fortuneo vous invite à respecter les règles préconisées et à faire part de toute anomalie qu'ils pourraient rencontrer.

Vous voulez en savoir plus? Rendez-vous sur [go/ssi](#) ou [go/informethique](#).

2.2 – Quels sont vos droits et comment les faire valoir ?

En matière de données personnelles, vous disposez d'une série de droits dédiés, tels que :

- un droit à l'information sur le traitement de vos données personnelles ;
- un droit d'accès (demander à avoir accès aux informations vous concernant), de rectification (modifier les informations vous concernant), d'opposition (s'opposer à l'utilisation de vos données), de limitation (demander un verrouillage temporaire de vos données dans des cas précis définis par la loi : Fortuneo ne pourra alors plus traiter vos données concernées pendant un temps défini), de retrait du consentement (lorsque le traitement concerné est basé sur votre consentement), d'effacement et de portabilité de vos données personnelles (demander à transmettre vos données personnelles ou de les transmettre directement à un autre responsable du traitement, lorsque cela s'avère techniquement possible pour Fortuneo. Ce droit ne concerne que les données que vous avez vous-mêmes fournies, dans le cadre d'un contrat ou avec votre consentement).
- un droit à définir des instructions concernant la conservation, l'effacement et la communication de vos données personnelles, après votre décès.
- un droit de réclamation auprès de la CNIL que vous pouvez exercer aux coordonnées suivantes : Commission nationale de l'informatique et des libertés - 3 Place de Fontenoy TSA 80715 75334 PARIS CEDEX 07 - Tél. : 01 53 73 22 22 - Fax : 01 53 73 22 00.

Comment exercer vos droits ?

Pour les candidats au recrutement, en écrivant à :

Tour Ariane - 5, place de la Pyramide - 92088 Paris La Défense,
ou par e-mail : recrutement@fortuneo.com

Pour les collaborateurs (stagiaires, alternants et salariés) et anciens collaborateurs, en écrivant à :

Tour Ariane - 5, place de la Pyramide - 92088 Paris La Défense,
ou par e-mail : rhfortuneo@fortuneo.com

Votre demande devra être accompagnée d'une copie lisible recto/verso d'une pièce d'identité en cours de validité.

À réception de la demande, Fortuneo envoie un accusé de réception au demandeur et s'engage à vous répondre dans un délai d'un mois. Si la demande implique des traitements techniques plus complexes, le délai de réponse peut être prolongé à deux mois maximum.

Si la demande s'avère imprécise, Fortuneo peut vous demander des informations supplémentaires.

Les informations vous sont délivrées gratuitement. Néanmoins en cas de demandes infondées, excessives ou à caractère répétitif, Fortuneo pourra exiger le paiement de frais raisonnables (tenant compte des coûts administratifs).

2.3 – Le rôle des Délégué et Référent à la Protection des Données de Fortuneo.

Le Délégué à la Protection des Données (DPD) veille au respect des réglementations sur la protection des données personnelles au sein de Fortuneo. Il informe et conseille le Directeur de Fortuneo sur toutes les questions relevant de la protection des données

personnelles. Il est également l'interlocuteur de la CNIL, l'autorité de contrôle, pour toute question relative à la gestion des données personnelles.

Vous pouvez joindre le DPD de Fortuneo :

- Par e-mail : protectiondesdonnees@arkea.com
- Par voie postale : M. le Délégué à la Protection des Données- Crédit Mutuel Arkéa -29808 Brest Cedex 9

Un Référent à la Protection des Données (RPD) a été désigné spécifiquement pour Fortuneo afin de répondre à vos questions en matière de données personnelles et faire, le cas échéant, le relai entre les collaborateurs de Fortuneo et le DPD Groupe.

Vous pouvez joindre le RPD Fortuneo :

- Par email : protectiondesdonnees@fortuneo.com
- Par voie postale : Référent à la Protection des Données - Fortuneo - Service juridique et contentieux - Zone Prat Pip Nord - 380 rue Antoine de Saint Exupéry - 29490 Guipavas.

ANNEXE 1

PRINCIPALES DURÉES DE CONSERVATION RH FORTUNEO

TRAITEMENT	NATURE	DURÉE DE CONSERVATION
Recrutement	Candidatures non retenues	2 ans
Gestion du personnel	Dossier administratif	5 ans
	Note de frais	10 ans
	Bulletins de paie	5 ans
	Promotions	5 ans
	Temps de travail	1 an (collaborateur au forfait : 3 ans + année en cours)
	Don de congés	3 ans
Carrière du personnel	Formation	5 ans
	Entretiens	
	Travailleurs handicapés	
Sondage	Enquête d'opinion	2 ans
	Great Place To Work	1 ans
Élections professionnelles	Listes électorales	5 ans
	Bulletins de vote	
Reporting	Outil Business Object	5 ans

Fortuneo est une marque commerciale d'Arkéa Direct Bank. Arkéa Direct Bank, Société Anonyme à Directoire et Conseil de Surveillance au capital de 89 198 952 euros. RCS Nanterre 384 288 890. Siège social : Tour Ariane — 5, place de la Pyramide 92088 Paris La Défense. Courtier en assurance n° ORIAS 07 008 441.

